

# ACTION URGENTE

## UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS DOIT ÊTRE LIBÉRÉ

Le défenseur des droits humains azerbaïdjanais Elchin Mammad, qui a publié en ligne un article critiquant la situation des droits humains en Azerbaïdjan, a été arrêté le 30 mars et il est depuis détenu sur la base d'accusations forgées de toutes pièces. Elchin Mammad doit être libéré immédiatement et sans condition.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

**Ilham Aliyev**

**Président de l'Azerbaïdjan**

19 Istiqlaliyyat Street Baku AZ1066, Azerbaïdjan

Veuillez utiliser le formulaire en ligne : [https://en.president.az/letters/new\\_form](https://en.president.az/letters/new_form).

Facebook : <https://www.facebook.com/PresidentIlhamAliyev/>

Twitter: <https://twitter.com/presidentaz?lang=en>

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous demander la libération immédiate et sans condition du prisonnier d'opinion, avocat spécialiste des droits humains et journaliste **Elchin Mammad**.

La police a arrêté Elchin Mammad chez lui, à Soumgaït, le 30 mars, quelques jours après qu'il eut publié en ligne un article critiquant la situation des droits humains en Azerbaïdjan. Les policiers ont affirmé que des bijoux volés avaient été retrouvés dans le bureau d'Elchin Mammad, et ils l'ont emmené au commissariat de police de Soumgaït. Selon son avocat, Elchin Mammad est convaincu que la police a déposé dans son bureau des bijoux volés lors d'une perquisition menée en son absence. Le 31 mars, le tribunal de Soumgaït a ordonné le placement en détention d'Elchin Mammad pour une durée de trois mois, le considérant comme un suspect dans une affaire pénale.

Depuis des années, Elchin Mammad est harcelé par les autorités en raison de son travail de défense des droits humains. En 2015, son organisation a fait l'objet d'une enquête, il a été arrêté de façon arbitraire, soumis à des restrictions sur ses déplacements, et convoqué de façon répétée par la police pour des interrogatoires.

La nouvelle procédure pénale dont il fait l'objet, qui repose une fois de plus sur des accusations forgées de toutes pièces, a été engagée à titre de représailles à cause de son travail de défense des droits humains et de ses publications critiquant la situation dans le pays. Elle constitue un nouvel exemple de la répression incessante qui est exercée par les autorités azerbaïdjanaises contre tous les dissidents, et qui doit cesser.

**Compte tenu de ce qui précède, je vous prie instamment :**

- **de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la libération immédiate et sans condition d'Elchin Mammad et pour qu'il soit mis fin aux poursuites injustifiées engagées contre lui ;**
- **de veiller à ce qu'il soit mis fin à l'utilisation abusive qui est faite du système pénal du pays pour poursuivre en justice les personnes qui critiquent le gouvernement.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération,

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Elchin Mammad est le président de l'Union sociale pour l'éducation juridique de la jeunesse de Soumgaït, une ONG à but non lucratif apportant gratuitement une assistance juridique aux familles ayant de faibles revenus. Il est également directeur de publication du journal *Yukselish Namine*, qui publie des articles sur divers motifs de préoccupation relatifs à la situation des droits humains dans le pays. En 2014, les autorités ont ouvert une enquête sur plusieurs ONG, notamment sur l'Union sociale pour l'éducation juridique de la jeunesse de Soumgaït. Il a été convoqué et interrogé plusieurs fois par la police de Soumgaït, et soumis à des restrictions sur ses déplacements dans le cadre de cette enquête. En 2015, il a été détenu pendant 12 heures et relâché sans inculpation après qu'il eut participé à une session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

En 2013, le gouvernement azerbaïdjanais a lancé une vaste opération de répression de la société civile, arrêtant des opposants de premier plan au gouvernement, notamment des défenseurs des droits humains et des militants politiques, en s'appuyant sur des accusations d'irrégularités financières forgées de toutes pièces. Des accusations fallacieuses d'infractions économiques et d'« abus de pouvoir » sont régulièrement utilisées en Azerbaïdjan pour emprisonner les responsables d'ONG indépendantes qui critiquent les autorités. Amnesty International a recueilli des informations détaillées sur l'utilisation arbitraire qui a été faite du droit pénal ces dernières années dans des affaires concernant certains des plus éminents opposants au gouvernement, notamment des défenseurs des droits humains, des journalistes et des avocats. Un grand nombre de ces personnes ont été relâchées, à la suite de pressions internationales, après avoir passé plusieurs années en prison, mais elles continuent d'être soumises par les autorités à des restrictions et à un harcèlement, notamment avec des restrictions arbitraires sur les déplacements et avec le gel du compte bancaire de leurs organisations.

Les autorités ont intensifié la répression exercée contre les dissidents en utilisant comme prétexte la pandémie de COVID-19. Lors de ses vœux à la nation pour la fête du Novruz Bayrami, le 19 mars, le président Ilham Aliiev a qualifié les représentants politiques de l'opposition en Azerbaïdjan de « traîtres » et a promis de mettre en place de « nouvelles règles » pendant la pandémie de COVID-19, menaçant de « débarrasser » l'Azerbaïdjan de ses « ennemis » et d'« isoler la cinquième colonne ». À la suite de ce discours, plusieurs militants politiques et de la société civile ont été arrêtés pour des motifs fallacieux, notamment Tofiq Yagublu, qui a été accusé de hooliganisme (voir <https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR55/2029/2020/fr/>).

Alors que les poursuites et les arrestations à caractère politique se poursuivent, l'Azerbaïdjan reste fermé à toute surveillance de la situation des droits humains. Les observateurs internationaux de la situation des droits humains, dont Amnesty International, ne sont pas autorisés à se rendre dans le pays depuis plusieurs années.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** azéri, anglais, russe  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** 13 mai 2020  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Elchin Mammad (il)